

Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire

PROCÈS-VERBAL

3^e séance – 2 juin 2021 - 15 h 03 à 16 h 01

Visioconférence - Zoom

PROCÈS-VERBAL – PUBLIC

PRÉSENCES :

Membres

Monsieur Martin Lajeunesse - Président et conseiller municipal
Monsieur Gilles Chagnon - Vice-président et conseiller municipal
Monsieur Pierre Lanthier - Conseiller municipal
Monsieur Carl Clements - CISSS de l'Outaouais
Madame Lyne Laprade - Association de natation de l'Outaouais
Monsieur Jacques Lemay - Membre citoyen
Monsieur Claude Beaulieu – Membre citoyen

Secrétaire

Madame Véronique Leduc - Secrétaire aux commissions et comités - SLSDC

Ressources internes

Madame Anick Fortin - Coordinatrice aux commissions et comités - SLSDC
Madame Geneviève D'Amours - Directrice par intérim - SLSDC
Madame Émilie Chasles - Chef de section - Planification et développement des communautés - SLSDC
Monsieur Jean-Marc Lacroix – Chef de service – Opérations et installations sportives – SLSDC
Monsieur Alexandre Pirsch – Coordinateur à l'analyse et recherche – SLSDC

ABSENCES :

Madame Manon Dufour - Centre de services scolaire des Draveurs
Madame Frédérique Delisle - Loisir sport Outaouais
Monsieur Michel Raymond - Membre citoyen
Monsieur Érik Breton - Membre citoyen

La séance débute à 15 03 h.

1. Mot de bienvenue

Monsieur Lajeunesse souhaite la bienvenue à tous. Il rappelle que cette séance est la dernière avant la saison estivale et il en profite pour remercier toute l'équipe de madame D'Amours pour le travail accompli depuis le début de l'année.

Il informe les membres que le dossier des vestiaires et toilettes universels a été présenté au conseil municipal et sera adopté le 8 juin 2021.

2. Adoption de l'ordre du jour

*Il est proposé par monsieur Claude Beaulieu
Appuyé par madame Lyne Laprade*

Et résolu que cette Commission adopte l'ordre jour de la présente séance tel que soumis.

Adoptée

3. Dépôt et suivis du procès-verbal de la réunion du 7 avril 2021

Il n'y a aucun suivi au procès-verbal.

Madame D'Amours en profite pour faire un suivi sur la demande de l'organisme BougeBouge Gatineau faite lors de la séance du 7 avril 2021 qui souhaitait obtenir un soutien de la municipalité. Des ententes ont été établies avec l'organisme pour permettre le déploiement d'un niveau de service. Les élus ont offert un soutien financier, alors que le Service des loisirs, des sports et du développement des communautés a offert un soutien au niveau organisationnel.

4. Période de questions citoyennes et citoyens

Aucune question n'a été adressée à la Commission.

5. Suivis de dossiers :

5.1 Modification du Niveau de service pour les gardiens de chiens, incluant les parcs canins de proximité :

Il avait été convenu qu'un avis de motion concernant la modification du Niveau de service pour les gardiens de chiens soit présenté au conseil municipal du mois de juin en vue d'une adoption au conseil municipal du mois de juillet. Les travaux des quatre parcs à chiens qui sont présentement non conformes à la réglementation se poursuivent. Des rencontres sont prévues avec les parties prenantes dans les prochaines semaines. Des discussions seront amorcées sous peu avec l'Association des résidents de Limbour pour la création d'une aire d'exercices canins.

On demande quels sont les commentaires des partenaires. On répond que les associations clubs canins souhaitent plus d'espaces pour leurs animaux de compagnie. La collaboration des associations canines est appréciée et des propositions ont été déposées. Les canaux de communication avec eux seront maintenus pour s'assurer d'offrir un niveau de services qui répond aux besoins de la population.

5.2 Vestiaires et toilettes universels :

Le dossier a été présenté au conseil municipal cette semaine. Les prochaines étapes, si celui-ci est adopté au conseil municipal du mois de juin, seront d'installer des toilettes et vestiaires universels dans deux chalets de services de piscines extérieures afin d'expérimenter ce nouveau type d'aménagement. En plus de cet aménagement, une offre minimale de toilettes genrées sera également maintenue. Un bilan sera fait un an après les installations afin de vérifier l'acceptabilité sociale et d'obtenir les commentaires des utilisateurs. Un retour à la Commission sera fait pour une recommandation sur les installations futures.

6. Présentation : État d'avancement de plan d'action du plein air urbain 2020-2022

Monsieur Lajeunesse invite monsieur Jean-Marc Lacroix à faire la présentation.

Monsieur Carl Clements se joint à la rencontre à 15 h 30.

Monsieur Beaulieu demande qui sont les grands partenaires du plan d'action. On répond que la Commission de la capitale nationale (CCN), Tourisme Outaouais et la Ville d'Ottawa sont les principaux partenaires.

On demande également ce qu'on entend par la bonification concernant le relais plein air. On répond que c'est le déploiement d'une offre de service au pavillon Robert-Middlemiss.

Madame D'amours demande à madame Chasles de compléter l'information au niveau du financement.

Madame Chasles mentionne qu'au courant de l'année 2021, une liste d'aménagements sera faite pour près d'un million de dollars. Elle donne quelques exemples de projets d'aménagements qui sont prévus.

On soulève l'engouement grandissant pour le plein air dans la dernière année due à la pandémie.

Monsieur Chagnon mentionne qu'en 2035, les véhicules devront tous être électriques. Dans cette optique, il demande si des bornes électriques supplémentaires seront offertes ou aménagées. Madame D'Amours répond que le volet des bornes électriques relève du Service de l'urbanisme et du développement durable.

Monsieur Lajeunesse demande d'où provient le budget pour ces bornes de recharges.

Madame D'Amours répond qu'une contribution financière provient du budget plein air urbain et que le reste du financement est prévu par le Fonds vert de la Ville.

Monsieur Chagnon demande également d'avoir un compte rendu du plan directeur de la forêt Boucher. On répond qu'il est prévu une ouverture officielle en 2022 et que les discussions pour le renouvellement de l'entente ont débuté.

Il demande aussi de quelle façon on peut intégrer le plan directeur au niveau du parc des Cèdres. Madame D'Amours répond que le plan directeur pour le parc des Cèdres avait été approuvé par le conseil, mais le financement pour certaines mesures reste à être précisé. Une première infrastructure a été mise en place, soit le pavillon Robert-Middlemiss.

Monsieur Chagnon mentionne également que d'ici 2031, le nombre de citoyens retraités aura augmenté sur le territoire gatinois. Il questionne ce qui a été prévu comme activité pour répondre aux besoins de la clientèle vieillissante.

Madame D'Amours précise qu'il faut faire la distinction entre les activités de plein air et les activités en plein air. Pour les activités de plein air, l'aménagement du sentier multifonctionnel a été analysé en tenant compte des besoins des citoyens de tout âge.

Monsieur Beaulieu tient à mentionner qu'il sera nécessaire d'avoir des partenaires qui seront prêts à s'impliquer au niveau de ces sentiers.

On demande des éclaircissements sur la nouvelle application. Monsieur Lacroix précise que l'application servira à retracer les voies navigables de la région de l'Outaouais.

Madame D'Amours demande aux membres quelles seraient, selon eux, les activités à prioriser et privilégiées parmi celles qui sont présentement reportées.

Monsieur Lanthier tient à souligner le bon avancement du dossier du plan d'action du plein air urbain malgré la pandémie. Pour répondre à la question, il mentionne qu'il faudrait mettre de l'emphase sur les aménagements des sites de mise à l'eau dédiés aux embarcations non motorisées. La popularité de ce genre d'activité s'est amplifiée dans les dernières années.

Les membres abondent dans le même sens. Le nombre de berges sécurisées dans les parcs devrait être priorisé afin de favoriser les activités nautiques non motorisées.

Madame D'amours indique que dans la planification du site de la rue Jacques-Cartier, l'aménagement pour les embarcations de ce type d'activités est priorisé.

Monsieur Chagnon tient aussi à faire remarquer qu'il serait nécessaire de développer de nouveaux outils numériques. Il mentionne que dans le secteur Aylmer, une application a été développée pour faire connaître les sentiers et les sites patrimoniaux. On pourrait prendre exemple pour l'ensemble du territoire gatinois.

7. Varia

Aucun point au varia.

8. Prochaine séance : 22 septembre 2021

La prochaine séance de la Commission des loisirs, des sports et du développement communautaire aura lieu le 22 septembre 2021.

9. Levée de la séance

La séance est levée à 16 h 01.



*Il est proposé par monsieur Pierre Lanthier
Appuyé par monsieur Jacques Lemay*

Et résolu que cette Commission accepte de lever la séance.

Adoptée

DISTRIBUTION :

Aux membres de la présente Commission, aux personnes-ressources, aux membres du conseil municipal et à la Greffière

 _____ PRÉSIDENT MONSIEUR MARTIN LAJEUNESSE	 _____ SECRÉTAIRE MADAME VÉRONIQUE LEDUC
--	---